



SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE SAINT-LUNAIRE
Fiche individuelle de renseignements obligatoire
Accueil de Loisirs - Garderie - TAP - Espace Jeunes
2017 - 2018

Nom de l'enfant : **Nom de la structure :**

Prénom de l'enfant :

Sexe : Ecole :

Date de naissance : Classe :

Né(e) à :
 Date inscription :

Brevet Nat. :

Autorisation d'intervention médical :

Autorisation de Filmer ou photographier votre enfant : Autorisation de rentrer seul :

N° CAF :

Allergie repas:

PERE : Nom : **Prénom :**

Email :

Adresse :

Ville :

Tél. Domicile : Tél. Professionnel : Tél. Portable :

Adresse de facturation.

MERE : Nom : **Prénom :**

Email :

Adresse :

Ville :

Tél. Domicile : Tél. Professionnel : Tél. Portable :

Adresse de facturation.

Autre adresse de facturation :

Personnes à prévenir en cas d'accident et n° tel	Personnes habilitées à récupérer l'enfant et n° tel
.....
.....
.....
.....
.....

Observations :

J'ai bien pris connaissance de l'intérêt que j'ai à souscrire une assurance complémentaire périscolaire dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.

Espace Jeunes (accueil des 9 - 12 ans le mercredi) :

J'autorise mon fils/ma fille à quitter l'Espace Jeunes le mercredi entre 13h45 et 15h45 OUI NON

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.

Je soussigné(e) déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus.

Fait à, le :/...../..... Signature

TARIFICATION

La ville de Saint Lunaire applique des tarifs différenciés en fonction du Quotient Familial, pour les enfants lunairiens et briacins :

- * Plein tarif pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 1 201 €.
- * -10% pour les familles dont le quotient familial est compris en 851 € et 1 200 €.
- * -30 % pour les familles dont le quotient familial est compris en 501 € et 850 €.
- * -50 % pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500 €.

La Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine, partenaire financier de l'ALSH, met à notre disposition un service internet à caractère professionnel (CAFPRO) qui nous permet de consulter directement votre Quotient Familial.

Ou à défaut de n° allocataire CAF, nous présenter votre avis d'imposition afin que nous puissions calculer votre QF et donc le tarif qui vous est applicable.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant.

Dans tous les cas, merci de nous préciser votre régime d'appartenance (régime général, MSA...) :

N° d'allocataire CAF (**obligatoire**) : -----

Prélèvement automatique

Afin de faciliter vos démarches, la ville de Saint Lunaire vous propose de régler vos factures par prélèvement automatique.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à contacter la direction de l'Accueil de Loisirs « le Grand Jardin » au 02 99 16 62 31